



Lettre d'informations n°27 – Octobre 2020

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Entre bonnes et de mauvaises nouvelles, cette lettre n°27 est tout en contraste. En effet ces derniers mois, nous avons eu plusieurs alertes concernant l'arrivée d'espèces dans les îles. Toutefois à la suite de ces alertes, nous avons pu constater une réaction rapide et une implication importante des personnes présentes localement.

- Alerte au rat sur Ua Huka : interception réussie
- Arrivée de bulbuls à ventre rouge, oiseaux envahissants, sur l'île Ua Pou
- Projet d'éradication de plantes envahissantes sur Ua Huka
- Le Port Autonome s'implique dans la protection des îles indemnes de rats noirs

Alerte au rat sur Ua Huka : interception réussie

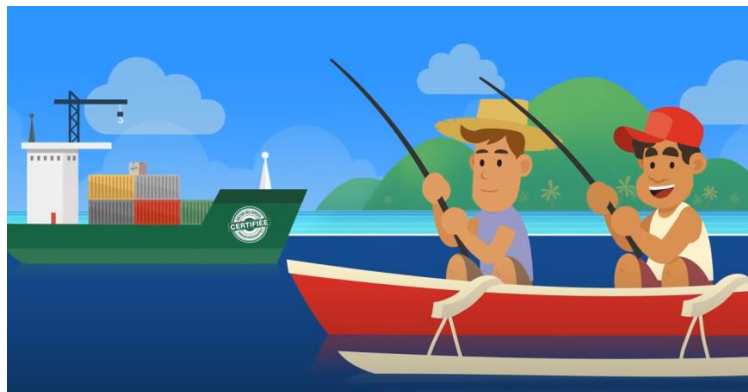
Ua Huka, île indemne de rat noir et hébergeant les dernières populations de *pihiti*, a été le théâtre d'une nouvelle tentative d'incursion. Le samedi 25 juillet dernier, un rongeur a été intercepté *in extremis* alors qu'il sautait de la barge de l'Aranui ramenant les marchandises sur les quais de Vaipae.

Il y a 10 ans, cet événement serait sans doute passé inaperçu mais désormais la vigilance règne et les marins, très réactifs, ont su neutraliser l'animal alors qu'il nageait vers l'île. Le corps n'ayant pas été retrouvé, l'association locale Vaiku'a, aidée par la commune et de la SOP MANU, a déployé un dispositif d'empoisonnement des rongeurs sur les quais par mesure de précaution.

Rappelons que la CPMT, société exploitant l'Aranui V, est certifiée « entreprise protégeant la biodiversité » par la Direction de l'environnement. A ce titre, elle a mis en place des mesures de gestion pour limiter les risques de propagation des espèces envahissantes et a formé son personnel aux risques associés à ces espèces.

Grâce aux informations remontées par ses marins, la CPTM a pu identifier l'origine de la défaillance et a mis en place des mesures complémentaires pour remédier à la situation et éviter que l'incident ne se reproduise.

*Vidéo de présentation de la certification « entreprise protégeant la biodiversité »
(cliquez sur l'image)*



Arrivées de bulbuls à ventre rouge, oiseaux envahissants, sur l'île Ua Pou

En janvier dernier, un **merle des Moluques**, aussi appelé Martin triste, était signalé sur Ua Pou et rapidement abattu par un habitant impliqué dans la protection de son Henua.

Quelques mois plus tard, nouvelle alerte. Le 28 août dernier, alors que l'oiseau était réputé absent de l'archipel des Marquises (à l'exception de Nuku Hiva où ils sont en cours d'élimination), 6 **bulbuls à ventre rouge** ont été observés sur un arbre à proximité du quai de Ua Pou.

A la suite de cette observation, la population, avec l'aide de Robert Emery (apiculteur), a rapidement pris les choses en main afin de limiter leur propagation. Si bien que 2 semaines plus tard, quatre oiseaux avaient déjà été abattus.

Les 2 derniers oiseaux, après avoir été la cible de quelques tirs manqués, sont devenus craintifs mais sont toujours visibles sur le village de Hakahau. Pour finaliser l'éradication de l'espèce sur Ua Pou, avant leur période de reproduction qui débute en octobre, une mission va être menée par la Direction de l'environnement, avec la participation de Thomas Ghestemme (SOP MANU), Robert Emery (Apiculteur) et Rosita Teikitutoa (Elu de la commune).

Le bulbul à ventre rouge (*Pycnonotus cafer*) en quelques mots :

Taille : 20 cm pour 25 à 45g

Plumage : brun noir aux extrémités claires, crête noire, croupion blanc, dessous de la base de la queue rouge

Bec noir et **pattes** noires

Cet oiseau est sur la liste des « **espèces menaçant la biodiversité** », principalement car il entre en compétition avec les petits oiseaux endémiques, provoquant une diminution du territoire de ces derniers et parfois l'échec de leur reproduction.

Il est aussi connu pour endommager les fruits, les fleurs et les plantations agricoles (tomates, bananes, ...) et se nourrir d'abeilles.

Officiellement **présent uniquement dans l'archipel de la Société**. Il a été récemment signalé aux Marquises et aux Australes. Des projets d'éradication sont en cours sur les îles de Nuku Hiva et Raivavae où leur nombre reste très faible (inférieur à 5).



Au même titre que les merles des Moluques, les bulbuls à ventre rouge sont involontairement emmenés par les navires transportant des marchandises. Les marins sensibilisés au sujet savent qu'il est important de faire fuir les oiseaux avant le départ de Tahiti, car une fois en mer, ces derniers ne veulent plus quitter le bateau et débarquent uniquement à l'approche d'une île, ici une île des Marquises.

Malgré la vigilance de la compagnie et de ses marins, ces incidents sont susceptibles de se reproduire. C'est pourquoi la population des archipels indemnes de ces oiseaux doit continuer à rester attentive.

En cas d'arrivée d'une nouvelle espèce, n'hésitez pas à nous faire un signalement sur invasives@environnement.qov.pf

Lutte contre les EEE végétales sur l'île de Ua Huka aux Marquises

Dans le cadre du projet intitulé « Développement du programme de protection de la biodiversité de l'île de Ua Huka » financé par l'OFB et piloté par l'association Vaiku'a i te Manu o Ua Huka, qui s'étale sur une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2020, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans le but de :

- sensibiliser les habitants aux mesures nécessaires à la sauvegarde du patrimoine naturel de Ua Huka
- se former à l'éradication et au contrôle des plantes envahissantes
- éradiquer définitivement de Ua Huka 3 espèces végétales qui sont les moins établies

SENSIBILISER AU PATRIMOINE A PROTEGER

Une formation visant à sensibiliser les membres de l'association et les habitants de Ua Huka (entre 15 et 30 personnes selon les journées) sur leur patrimoine floristique et sur les menaces qui pèsent sur lui s'est tenue du 19 au 30 juillet 2020. Celle-ci a eu lieu sur le terrain et au sein du bureau de l'association mis à disposition par la Commune de Ua Huka à Vaipae, et a été animée par le botaniste Jean-François Butaud avec le soutien de l'équipe de Vaiku'a, Florida Brown, Ludovic Teatiu, Teva Taaviri, Monia Pukoki-Lichtlé, et Chloé Brown.

L'alternance de sessions en salle et sur le terrain a été l'occasion d'évaluer de manière concertée les possibilités d'éradication ou de contrôle de plusieurs plantes menaçant la biodiversité de Ua Huka (*Eugenia uniflora*, *Falcataria moluccana*, *Flemingia strobilifera*, *Lantana camara*, *Leucaena leucocephala*, *Psidium cattleianum*, *Syzygium cumini*, *Syzygium jambos*). A l'issue de ce travail, il a été décidé d'initier des actions contre les espèces les moins fermement établies à Ua Huka : *Lantana camara*, *Psidium cattleianum* et *Syzygium jambos*.



Visite de l'aire protégée de Vaikivi et présentation de ses principales problématiques de gestion liées aux EEE

SUR LE TERRAIN

Une quinzaine de personnes ont été impliquées dans les actions d'éradication de ces trois plantes envahissantes, à travers :

- des enquêtes auprès des habitants afin d'établir leur répartition et leur abondance dans l'île,
- des opérations de coupe, d'arrachage et de traitement chimique,
- des prospections aux alentours des sites infestés, en lien avec les passages de mammifères et d'oiseaux disséminateurs,
- un suivi durant plusieurs années des souches traitées et des sites infestés afin d'éliminer régulièrement les nouvelles pousses.



Le *tuava pukiki* ou goyavier de Chine (*Psidium cattleianum*) a été identifié sous la forme de 2 petites populations en fond de vallée de Vaipae comptant au total plus de 350 pieds et de nombreuses plantules. L'ensemble des pieds détectés a fait l'objet d'arrachage, de coupe et/ou de traitement chimique. Seules 8 souches n'ont pu être arrachées ; elles ont donc été écorcées, forées puis traitées à l'herbicide (Triclopyr). Deux mois plus tard, aucune de ces souches n'a rejeté.

Souches écorcées, forées et traitées de goyaviers de Chine

Le *lantana* (*Lantana camara*) est présent sur le village de Vaipae et sur la crête entre Vaipae et Haavei. Au total, 26 touffes ont été arrachées. De nouvelles opérations d'arrachage seront encore nécessaires pour éradiquer cette espèce, ainsi que des discussions avec certains propriétaires afin de les convaincre d'arracher leurs pieds ornementaux !

Le *kehi'a hao'e* ou pomme-jaune (*Syzygium jambos*) est présent dans la cocoteraie de la vallée de Hane où plusieurs dizaines de grands pieds fertiles et plusieurs milliers de plantules ont été notés. Une vingtaine de personnes ont commencé à travailler sur site à son éradication avec arrachage des plantules, coupe à la tronçonneuse des pieds adultes, traitement chimique des souches écorcées et forées (au nombre de 18) et prospections aux alentours sur les pistes d'animaux ou le long des rivières. Plusieurs journées seront encore nécessaires afin d'éliminer tous les pieds connus de la station mais également afin de suivre les éventuelles repousses sur plusieurs mois. Ainsi, courant novembre, il est prévu que l'évènement sportif des écoles de Ua Huka dans le cadre du programme « Marche pour ta santé » consiste en l'arrachage par les élèves des plantules de cette espèce. Deux mois après le traitement chimique (Triclopyr), seule 1 souche sur les 18 a rejeté.



Abattage de grands pieds de pomme-jaune dans la cocoteraie de Hane

Depuis, le suivi continue afin de détecter d'éventuelles reprises des souches. Chaque passage est accompagné de prospections aux alentours pour s'assurer qu'aucun pied n'a été oublié.

L'objectif pour l'association est d'éradiquer définitivement de Ua Huka les 3 espèces précitées qui sont les moins établies, pour ensuite s'attaquer à des espèces plus largement répandues dans l'île et qui nécessiteront une organisation rodée. A Pae.

Pour plus d'information, contactez Chloé Brown (brown.chloe127@gmail.com)

Le Port Autonome s'implique dans la protection des îles indemnes de rats noirs

Le Port Autonome de Papeete (PAP) est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) en charge de gérer les ports et marinas de Papeete, de Punaauia, de Vaire (Moorea) et Uturoa (Raïatea). Dans le cadre de sa mission, il met en œuvre toutes les actions nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement de ses infrastructures. Parmi ces actions, des dératisations sont réalisées de manière régulière. Sur Motu Uta et le front de mer, celles-ci sont réalisées mensuellement.

À la suite de l'alerte au rat sur Ua Huka du mois de juillet dernier (voir article en première page), le port autonome a décidé, avec le soutien technique de la SOP MANU, de renforcer son action de dératisation aux abords des quais des caboteurs, et notamment des navires desservant les îles indemnes de rats noirs (en bleu sur la carte ci-dessous). Sur cette zone, hachurée en vert sur la carte, 55 stations de dératisation ont été installées.



Carte. Zone de renforcement de la dératisation sur Motu Uta (vert) et position des quais de caboteurs (bleu)

Après un premier épandage de poison important (10 kg/ha), réalisé dans le but de faire chuter rapidement le nombre de rats, les appâts empoisonnés ont été installés dans des boîtes sécurisées (voir photographie ci-contre) et renouvelés toutes les semaines pendant 1 mois puis tous les mois. **Ces fréquences de rechargement en appâts et cette densité de pièges devraient permettre de maintenir le nombre de rats à un niveau très faible et ainsi de protéger les navires transportant des marchandises vers les archipels.**



Station sécurisée pour appâts raticides

Cette action vient en complément des actions de dératisation déjà menées par plusieurs sociétés de Motu Uta et notamment par certains armateurs impliqués dans la préservation de la biodiversité des îles.

Si vous aussi, vous agissez pour la biodiversité, faites-nous part de votre projet pour que nous puissions le partager.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :
invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72